

la séparation des pouvoirs aujourd'hui

Par **Lulu63**, le **22/03/2006** à **21:11**

Bonsoir,

j'ai eu ce sujet en concours aujourd'hui.

sujet de droit public :

La séparation des pouvoirs aujourd'hui

Moi j'ai recentré le sujet sur la Vème république et la plus ou moins grande nécessité d'aller vers une VIème République qui aboutit soit à une séparation souple des pouvoirs (parlementarisme) soit une séparation rigide (présidentialisme)

I Un diagnostic du régime actuel plutôt positif malgré quelques faiblesses

- A. Un Régime qui a su surmonter les crises
- B. Mais quelques lacunes

II De profonds changements à des petits ajustements

- A. Un traitement lourd : du régime présidentiel au régime parlementaire
- B. L'homéopathie : de petites mesures pour rééquilibrer les pouvoirs

quand je me relis ! je trouve ça bof même voir HS

comment vous auriez abordé le sujet ?

Par **sabine**, le **22/03/2006** à **21:18**

Dans le I je ne vois pas trop où tu parles de la séparation des pouvoirs... et le II ça parle pas d'aujourd'hui... ? En gros je trouve ça hors sujet. Mais ce n'est que mon avis)

Par **Lulu63**, le **22/03/2006** à **21:26**

dans le I

Je parle de la cohabitation avec dissolution de l'assemblée par le PDR et la motion de censure. -> séparation souple des pouvoirs

Techniques des ordonnances. L'assemblée est court-circuitée.
90% des projets de loi sont d'origine gouvernementales.

Ma problématique c'est 'comment on voit aujourd'hui la séparation des pouvoirs'

Par **sabine**, le **22/03/2006** à **21:41**

:oops:

Ok. Je n'avais pas compris ça avec l'intitulé des parties 

Par **Lulu63**, le **22/03/2006** à **21:48**

En fait je crois que ça sert pas à grand chose que je pose mon sujet sur un forum.

C'est difficile de juger à partir d'un squelette qu'est le plan.

Je crois que j'ai plus qu'à attendre les résultats. Après je pourrais juger...

Par **Stigma**, le **02/04/2006** à **03:47**

[quote="Lulu63":xknu4mig]En fait je crois que ça sert pas à grand chose que je pose mon sujet sur un forum.

C'est difficile de juger à partir d'un squelette qu'est le plan.

Je crois que j'ai plus qu'à attendre les résultats. Après je pourrais juger...[/quote:xknu4mig]Au contraire, normalement je dirais qu'on doit pouvoir deviner le raisonnement et les arguments développés à partir des intitulés du plan..

Par **jeeecy**, le **02/04/2006** à **11:48**

ton sujet est la séparation des pouvoirs

je ne sais pas pour quel concours c'est, mais les pouvoirs en France il y en a 3...

exécutif, législatif et judiciaire

il me semble que le pouvoir judiciaire tu n'en fais pas état...

Par **sabine**, le **02/04/2006** à **12:33**

Pour faire suite au message de Jeecy nous on nous a dit que lorsqu'on devait parler de la séparation des pouvoirs, on n'était pas obligé de parler du pouvoir judiciaire... Apparemment cela ne présente que peu d'intérêt...

Par **jeecy**, le **02/04/2006** à **13:03**

ca depend de la matiere

si tu fais du constit effectivement

mais il faut quand meme l'eliminer en intro au minimum

toutefois le judiciaire a un pouvoir non negligeable notamment vis à vis de l'international, modification des lois...

Par **annea**, le **02/04/2006** à **14:45**

effectivement, si c'est du droit constit moi aussi j'aurais retirer le pouvoir judiciaire mais en l'expliquant en intro. Et j'aurais pas cherché midi à quatorze heure, j'aurais fait en I le pouvoir executif et en II le pouvoir législatif.... avec peut être, puisque ça n'est pas précisé dans le sujet, avant la Vème république et de nos jours!!! C'est peut être simple mais au moins on s'y

perd pas!!! Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **02/04/2006** à **16:23**

:))

Merci pour ta réponse Jeecy! Image not found or type unknown

:)

Et pour annea le sujet précise "aujourd'hui"... Image not found or type unknown

Par **jeecy**, le **02/04/2006** à **17:54**

[quote="annea":3agrdtmf] j'aurais fait en I le pouvoir executif et en II le pouvoir législatif[/quote:3agrdtmf]

le but etant de demontrer les implication de chacun des pouvoirs dan sles autres et surtout de montrer que l'executif a pris le pas sur le legislatif, je ne pense pas que ton plan soit adequat

celui de Lulu63 me plait plus, surtout si on elimine le pouvoir judiciaire en intro avec quelques elements de reflexion dessus quand meme

Par **annea**, le **02/04/2006 à 18:06**

:oops:

Image not found or type unknown
Je n'avais pas vu le "aujourd'hui".....excuses!!!

J'aime beaucoup le plan de lulu mais ne montre t-il pas trop l'opinion personnelle de l'auteur?? Peut on critiquer dans un devoir ou est -on censé faire une constatation ??????

Merci de répondre à cette question qui pourrait m'être utile dans mes devoirs!!! Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **02/04/2006 à 18:37**

tu peux critiquer dans la mesure ou tu justifies ce que tu avances

mais il faut tout de meme rester objectif pour bien exposer tous les problemes avant de prendre position

Par **annea**, le **02/04/2006 à 20:09**

C'est quand même un peu critique si le correcteur n'est pas d'accord avec ce qu'on

avance??? Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **02/04/2006 à 20:10**

bah non des lors que tu avances des arguments solides pour fonder ta these

le correcteur est un homme intelligent (enfin normalement) donc si c'est bien argumente il n'y a pas de probleme